

Budget Participatif Edition 2022

Janvier 2022

Chiffres clés à Paris et Paris Centre

01



*Rénovons l'équipement sportif du Centre Bertrand Dauvin
BP2018, 18^e*

Participation au vote au Budget Participatif 2021

106 326 votants

- Dont **84 507 votants physiques**
- Et **21 819 votants numériques**

Soit 79,5 % des votants en physique

à Paris Centre

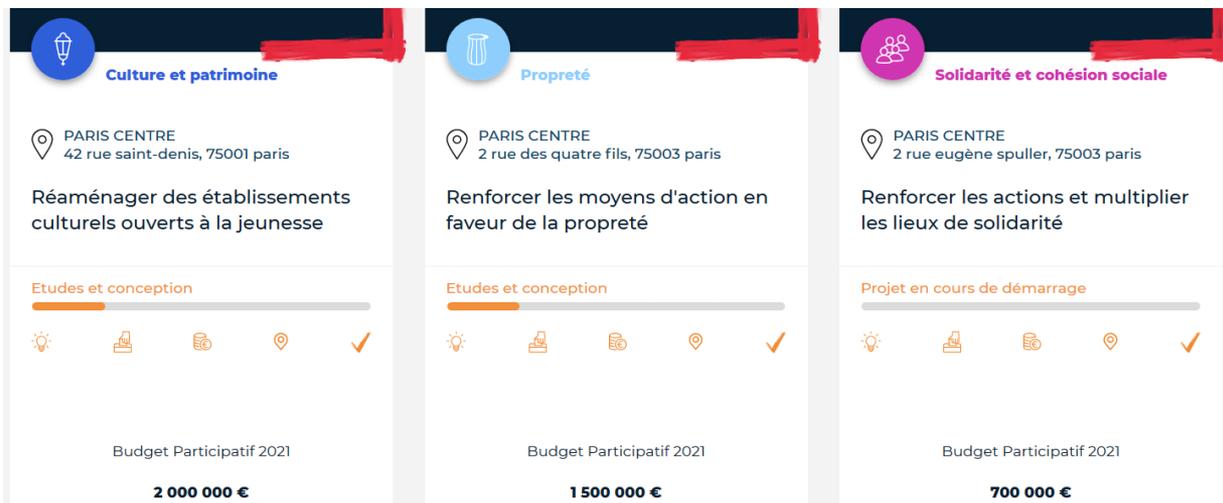
5 339 votants

- Dont **4 009 votants physiques**
- Et **1 330 votants numériques**



Les 3 projets lauréats 2021 à Paris Centre

- Renforcer les moyens d'action en faveur de la propreté
- Renforcer les actions et multiplier les lieux de solidarité
- Réaménager des établissements culturels ouverts à la jeunesse



EDUCATION ET JEUNESSE

📍 13E ARRONDISSEMENT
1 PLACE D'ITALIE, 75013 PARIS

Des réfectoires améliorés et des lieux de détente dans les écoles du 13e

RÉALISÉ !

CADRE DE VIE

📍 2E ARRONDISSEMENT
21 BOULEVARD DE BONNE NOUVELLE, 75002 PARIS

Embellir l'escalier du Boulevard Bonne Nouvelle

RÉALISÉ !

SPORT

📍 17E ARRONDISSEMENT
28 RUE ANDRÉ BRÉCHET, 75017 PARIS

Rénovation du terrain de rugby Max Rousié

RÉALISÉ !

CULTURE ET PATRIMOINE

📍 13E ARRONDISSEMENT
RUE PASCAL, 75013 PARIS

Du street art sous le pont Pascal

RÉALISÉ !

1048 projets votés pour 522 M€ – 2869 réalisations à date



📍 9E ARRONDISSEMENT
BIBLIOTHEQUE-DISCOTHEQUE MUNICIPALE VALEYRE, 75009 PA

Agrandir l'espace jeunesse de la bibliothèque Valeyre

RÉALISÉ !

🏠 240 000 €



📍 14E ARRONDISSEMENT
104 RUE DIDOT, 75014 PARIS

Une halle alimentaire solidaire pour le 14e

RÉALISÉ !

🏠 800 000 €



📍 3E ARRONDISSEMENT
RUE DES COUTURES SAINT-GERVAIS, 75003 PARIS

Fermeture à la circulation rue des Coutures-Saint-Gervais

RÉALISÉ !

🏠 75 000 €



📍 TOUT PARIS

+ de nature en ville

PHASE 4 : En cours de livraison

🏠 4 500 000 €



EDUCATION ET JEUNESSE

20E ARRONDISSEMENT
6 place gambetta, 75020 paris

Embeller les cours et les terrasses des écoles du 20e

RÉALISÉ !



CADRE DE VIE

19E ARRONDISSEMENT
avenue de flandre, 75019 paris

Convivialité avenue de Flandre

RÉALISÉ !



SPORT

14E ARRONDISSEMENT
11 rue du cange, 75014

Rénovation du Gymnase Cange

RÉALISÉ !



ENVIRONNEMENT

20E ARRONDISSEMENT
rue sorbier, 75020 paris

Une coulée verte sur la rue Sorbier et la Petite Ceinture

RÉALISÉ !



ENVIRONNEMENT

TOUT PARIS

Des quartiers populaires à énergie positive

EN COURS DE LIVRAISON



Dans les quartiers populaires : 274 projets votés pour 167 M€
908 réalisations à date



ENVIRONNEMENT

10E ARRONDISSEMENT
square alban satragne, 75010 paris

Un projet écologique pour le square Alban Satragne

RÉALISÉ !



CADRE DE VIE

11E ARRONDISSEMENT
19 bis rue de l'orillon

Égayer l'aire de jeux du square Jules Verne

RÉALISÉ !



EDUCATION ET JEUNESSE

19E ARRONDISSEMENT
105b rue de l'ourcq, 75019 paris

Des cantines agréables pour les élèves en quartiers populaires

RÉALISÉ !



SOLIDARITÉ ET COHÉSION SOCIALE

TOUT PARIS

Agir en faveur de la vitalité associative des quartiers populaires !

EN COURS DE LIVRAISON



EDUCATION ET JEUNESSE

20E ARRONDISSEMENT
college flora tristan, 4 rue galleron, 75020 par

Installer une ferme pédagogique sur le toit-terrasse du collège Flora Tristan

LANCEMENT DES PROCÉDURES



Le Budget Participatif à Paris Centre

24,189 M€ d'investissement et 112 projets votés

Actuellement 72 projets livrés

Edition	Nombre de projets déposés	Nombre de projets votés*	Invest. (M€)
2014	<i>Uniquement des projets TOUT PARIS proposés par la Ville</i>		
2015	214	25	2,206
2016	177	24	4,725
2017	144	23	4,509
2018	91	16	4,371
2019	122	21	4,178
2021	125	3	4,2
TOTAL	873	112	24,189

*Parmi les projets votés, certains résultent du regroupement / de la co-construction de plusieurs projets déposés

Les réalisations, les calendriers, les illustrations des projets votés à Paris Centre mis à jour sur le site du www.budgetparticipatif.fr



Sport

PARIS CENTRE
jardin nelson mandela, 75001 paris

Un terrain de basket aux Halles

Réalisé !

Budget Participatif 2016

200 000 €



Solidarité et cohésion sociale

PARIS CENTRE
tour saint-jacques

Un café solidaire dans le quartier de la tour Saint-Jacques

Réalisé !

Budget Participatif 2019

15 000 €



Environnement

PARIS CENTRE
221 rue saint-denis, 75002 paris

Végétaliser la cour de l'école maternelle Saint-Denis

Réalisé !

Budget Participatif 2018

80 000 €



Solidarité et cohésion sociale

PARIS CENTRE
rue au maire

Pour la création d'un lieu intergénérationnel

Réalisé !

Budget Participatif 2017

240 000 €

Modalités 2022

02



Une épicerie solidaire rue de Crimée : collecte d'invendus alimentaires mis à disposition de publics orientés par les travailleurs sociaux. BP2019, 19e

Les règles du budget participatif

Règle n° 1 : les critères de recevabilité

4 critères de recevabilité :

- Relever de l'intérêt général
- Entrer dans le champ de compétence de la Ville de Paris
- Constituer une **dépense d'investissement**, sans générer de dépenses de fonctionnement trop importantes pour la Ville de Paris
- Être déposé par **un.e Parisien.ne** : à titre individuel ou collectif, quels que soient son âge et sa nationalité

Les règles du budget participatif

Investissement ou fonctionnement ?

Budget de fonctionnement : dépenses nécessaires à la gestion courante des services (ex : rémunération des personnels, fournitures diverses, aides sociales, etc.).

Budget d'investissement : dépenses ayant un impact durable sur le patrimoine de la collectivité. Ex: construction ou extension de bâtiments (école, gymnase, musée, habitat social, etc.), mise en valeur de l'espace public (voirie, jardins, fontaines, etc.), développement de projets innovants (application numérique, e-administration, etc.).

Les règles du budget participatif

Règle n° 2 : pas de projets d'aménagement lourd de l'espace public

- Sont renvoyés à la démarche « Embellir votre quartier » lancée par la Ville de Paris en 2020.

Exemples :

- Aménagement de places ou de rues, création de pistes cyclables, élargissement de trottoirs, piétonisations, zones de rencontre...

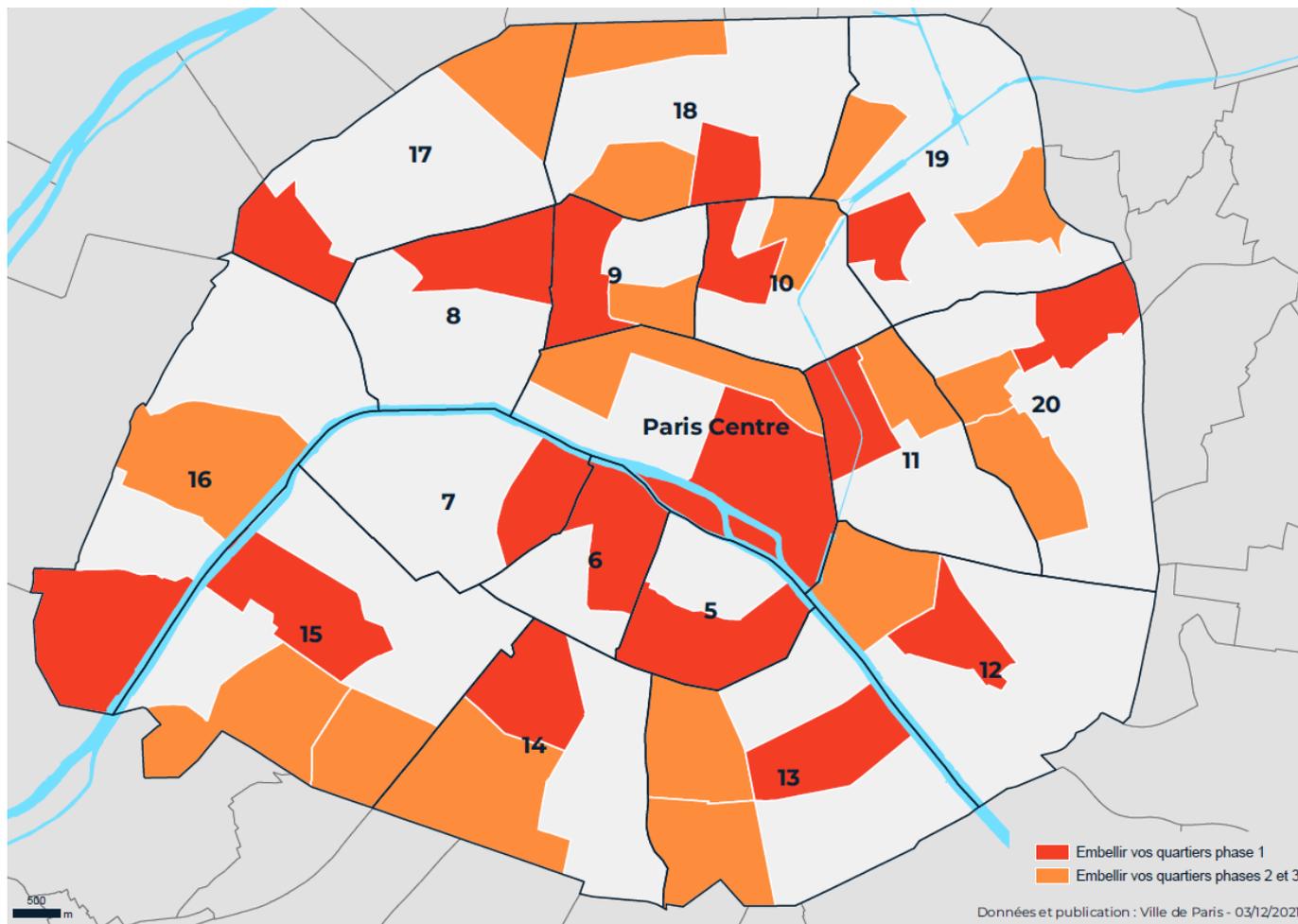
Pourquoi ?

- Pour renforcer la **coordination** des chantiers dans l'espace public.

Les règles du budget participatif

Règle n° 3 : articulation avec « Embellir votre quartier »

- « Embellir votre quartier » (EVQ) : une démarche pour concerter et regrouper tous les travaux d'aménagement d'un quartier sur une même période.
- **Les projets ayant pour objet des travaux d'aménagement dans des quartiers concernés par la démarche EVQ d'ici 2024 ne sont pas recevables au titre du Budget Participatif, ils doivent être déposés dans le cadre de la démarche EVQ.**
- Le périmètre de ces quartiers et le phasage des concertations sont présentés sur la cartographie ci-après. Plus d'informations [ici](#).



Les règles du budget participatif

Règle n° 4 : un **plafonnement budgétaire** pour les projets d'arrondissement et une **thématique** pour l'échelle de tout Paris

Les projets déposés sont :

- Situés dans ou bénéficient à un **arrondissement** en particulier, auquel cas le **montant du projet ne doit pas excéder 2 M€ maximum.**

OU

- À l'échelle de **tout Paris**, répondant à la **thématique « Le Paris de demain ».**

Les règles du budget participatif

Extrait du guide du dépôt de projet

Vous déposez un projet « environnement » :

Exemples de projets recevables :

- ✔ projet d'aménagement situé dans un parc ou dans un jardin (sauf s'il relève d'aménagement lourd : réaménagement de tout le jardin, demande d'extension etc.)
- ✔ Plantations en jardinières uniquement si le projet est porté par un collectif qui pourra en assurer l'entretien
- ✔ Jardin partagé
- ✔ Mur végétalisé si le mur appartient à la Ville de Paris ou à un bailleur social
- ✔ Compost, si le projet est porté par un collectif qui pourra en assurer l'entretien

Ce qui n'est pas recevable :

- ❌ Plantation d'arbres
- ❌ Arbres en pot
- ❌ Jardinières ou compost si ces projets sont portés à titre individuel

Les règles du budget participatif

Extrait du guide du dépôt de projet

Vous déposez un projet « cadre de vie »

Exemples de projets recevables dans les quartiers non concernés par la démarche

[Embellir votre quartier](#) d'ici 2024 :

- ✔ Bancs
- ✔ Potelets
- ✔ Réfection de pistes cyclables
- ✔ Ralentisseurs
- ✔ Arceaux vélos
- ✔ Signalisation non lumineuse

Ce qui n'est pas recevable :

- ❌ Éclairage de l'espace public
- ❌ Terrasses
- ❌ Piétonisation de rue
- ❌ Les projets d'aménagement de l'espace public dans les quartiers concernés par la démarche «[Embellir votre quartier](#)» dont la concertation est prévue avant 2024 (cf. annexe)

Du dépôt au
vote des projets

03



*Rénovons l'équipement sportif du Centre Bertrand Dauvin
BP2018, 18^e*

Le calendrier du BP 2022

Un calendrier allongé

- Dépôt des projets : 5 au 25 janvier 2022
- Recevabilité : jusqu'au 15 février 2022
- Ateliers de concertation : 21 février au 25 mars 2022
- Instruction : 21 février au 13 mai 2022
- Commissions d'arrondissement : 18 mai au 6 juin 2022
- Vote : 8 au 27 septembre 2022

Parcours d'un projet : Le dépôt

Dépôt du projet **en ligne**, sur budgetparticipatif.paris.fr

- ✓ Une dizaine de minute pour remplir le formulaire
- ✓ Titre du projet entre 5 et 60 caractères
- ✓ Descriptif du projet entre 50 et 1 200 caractères
- ✓ Possibilité de joindre des images ou autre document (limité à 2 MO)

 PARIS | Budget participatif

[Comment ça marche ?](#) [Déposer votre projet](#) [Projets déposés](#) [Suivi des réalisations](#) [Agenda](#) [Mon Espace](#)

Sport Prévention et sécurité Culture et patrimoine
 Solidarité et cohésion sociale Environnement Cadre de vie

À quel titre déposez-vous ce projet ? *
 Particulier Conseil de quartier Association Autre

Association :

Votre projet concerne *
 Paris Un arrondissement

Pouvez-vous être plus précis ? Adresse ou équipement municipal (bibliothèque, piscine...)



Parcours d'un projet : Les ateliers de concertation

Les Mairies d'arrondissement ou la Ville pourront mener des ateliers de mise en discussion et enrichissement, **soit avec le porteur d'un projet** (atelier d'acceptabilité), **soit avec les porteurs de plusieurs projets approchants ou complémentaires** (atelier de co-construction). Dans les deux cas, il s'agit de co-rédiger un nouveau projet, permettant de lui donner davantage de chances de remporter le vote.

Exemples d'outils : marche exploratoire, atelier citoyen, focus groups, ...



Parcours d'un projet :

L'instruction technique et les regroupements

❖ Instruction technique :

Les projets sont analysés par les services techniques de la Ville de Paris pour **vérifier leur faisabilité technique et en évaluer le coût.**

❖ Regroupement :

Contrairement à la co-construction, les projets regroupés ne sont pas fusionnés mais réunis sous un seul et même titre. Si ce regroupement remporte le vote, chacun des projets qui le composent seront réalisés.

Parcours d'un projet : Les commissions d'examen des projets

Au nombre de 18 : 17 arrondissements + Tout Paris



Les projets jugés recevables et faisables techniquement sont étudiés au sein de commissions spécifiques se réunissant dans chaque arrondissement et à l'échelle de Paris.

À l'issue des commissions, la liste définitive des projets soumis au vote est arrêtée par le maire d'arrondissement pour les projets d'arrondissement et par le maire de Paris pour les projets Tout Paris.

Parcours d'un projet : Le vote

NOUVEAUTE 2022

Un nombre de projets mis au vote impérativement compris **entre 10 et 20**

Pour renforcer la **légitimité** des projets lauréats :



❖ **2 à 5 projets lauréats par arrondissements**

- . Selon leur démographie
- . Avec une bonification Quartiers populaires

❖ **2 projets Tout Paris**

❖ **Méthode de vote inspirée du jugement majoritaire : pour mieux mesurer l'adhésion des citoyens aux projets votés**

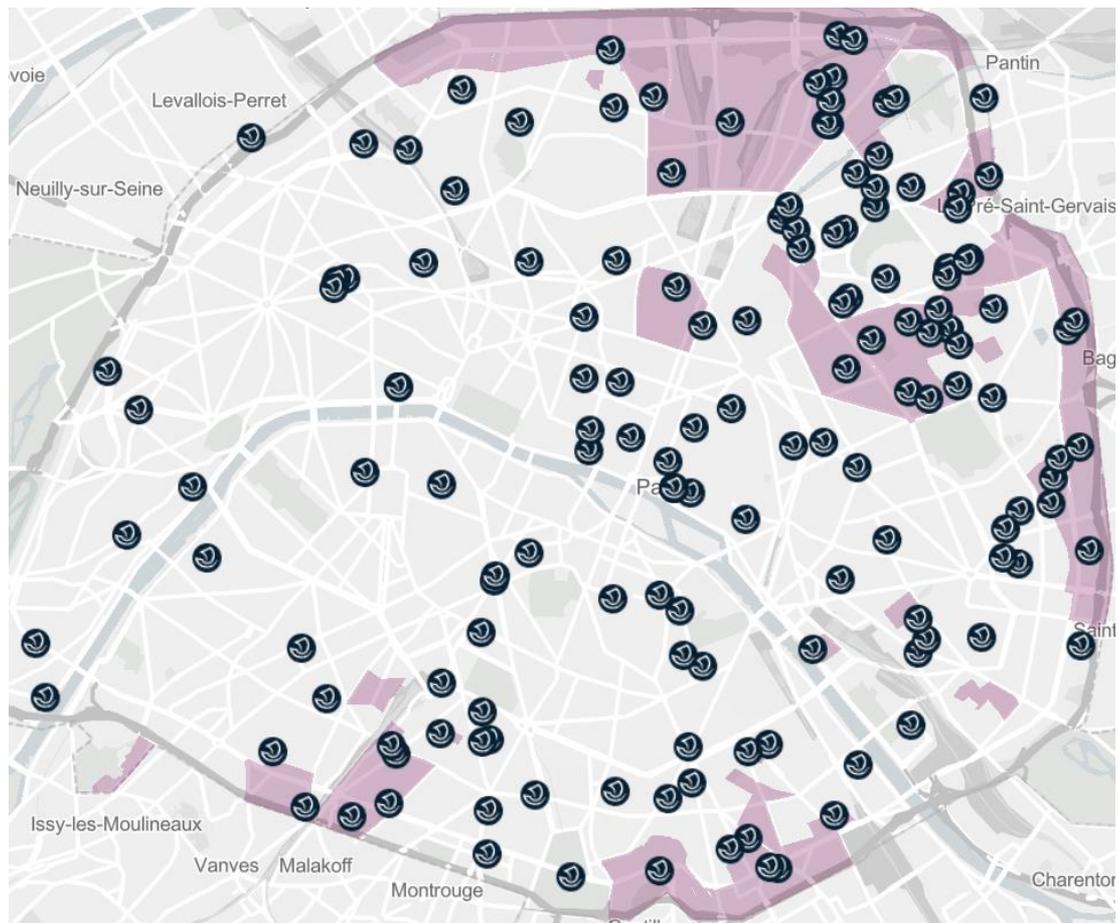
Nombre de projets lauréats par arrondissement

(démographie + bonification Qpop) :

- Paris Centre, 16^e : **3 projets lauréats (3+0)**
- 5^e, 6^e, 7^e, 8^e, 9^e : **2 projets lauréats (2+0)**
- 10^e, 11^e, 12^e, 13^e, 14^e, 17^e : **4 projets lauréats (3+1)**
- 15^e : **5 projets lauréats (4+1)**
- 18^e, 19^e, 20^e : **5 projets lauréats (3+2)**

**Des points de vote dans
l'espace public et une
plateforme de vote en
ligne :**

budgetparticipatif.paris.fr



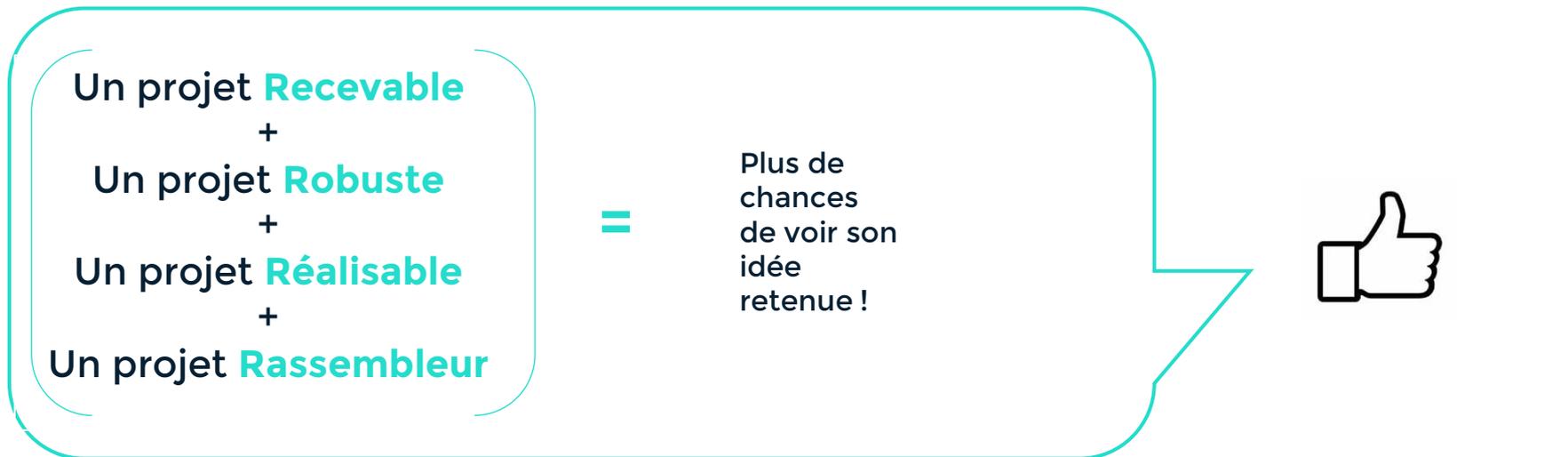
L'accompagnement
des déposant.e.s

04



*Oasis sportive : réaménagement des terrains de Stalingrad
BP2018, 19^e*

Les 4R : un repère pour consolider vos propositions



- **Projet recevable** : qui répond aux critères de recevabilité du budget participatif
- **Projet robuste** : localisé précisément ou concernant explicitement tout Paris, s'appuyant sur un constat étayé et sur des objectifs précis, proposant des modalités d'action pour répondre au besoin
- **Projet réalisable** : anticipant les coûts de fonctionnement induits et indiquant d'éventuelles modalités pour les couvrir sans surcoût pour la Ville (gestion associative, par exemple), illustré avec des photos, croquis, exemples comparatifs et illustrations venues d'autres Villes, dans la mesure du possible et permettant un ajustement si nécessaire, pour sa mise en œuvre
- **Projet rassembleur** : soutenu par un collectif, une association ou répondant à un besoin territorial démontré

Des ressources disponibles sur le site budgetparticipatif.paris

Ressources en ligne :

- Le site du budget participatif : <https://budgetparticipatif.paris.fr/bp/la-demarche-sommaire.html>
- La plateforme Open Data de la Ville de Paris : <https://opendata.paris.fr/explore/?sort=modified&refine.theme=Citoyennet%C3%A9&disjunctive.theme&disjunctive.publisher&disjunctive.keyword&disjunctive.modified&disjunctive.features>

En mairie d'arrondissement :

- La coordination des Conseils de Quartier : ddct-mapc-conseilsdequartier@paris.fr

Documents à télécharger :

- [Le Guide du dépôt de projet](#)

Merci, et à vous de jouer !